



**CONVENTION  
DES NATIONS UNIES  
SUR LE DROIT DE LA MER**

Distr.  
GÉNÉRALE

LOS/PCN/140  
28 juillet 1994  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

COMMISSION PRÉPARATOIRE DE L'AUTORITÉ  
INTERNATIONALE DES FONDS MARINS ET  
DU TRIBUNAL INTERNATIONAL DU DROIT  
DE LA MER  
New York, 1er-12 août 1994

PREMIÈRE SESSION DU CONSEIL DE L'AUTORITÉ INTERNATIONALE  
DES FONDS MARINS

Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session par le Président provisoire.
2. Élection du président.
3. Élection des vice-présidents.
4. Adoption du règlement intérieur provisoire.
5. Adoption de l'ordre du jour.
6. Établissement d'une liste de candidats à proposer à l'Assemblée pour l'élection du Secrétaire général de l'Autorité (art. 162, par. 2 b) de la Convention sur le droit de la mer).
7. Application des décisions de la Commission préparatoire de l'Autorité internationale des fonds marins et du Tribunal international du droit de la mer touchant les investisseurs pionniers enregistrés et leurs états certificateurs, y compris leurs droits et obligations.
8. Adoption des règles, règlements et procédures applicables à la conduite des activités dans la Zone.
9. Adoption des règles, règlements et procédures incorporant les mesures applicables de protection et de préservation du milieu marin.
10. Examen des demandes d'approbation de plans de travail.

-----